

## Renseignement orientation secrétaire/assistant juridique

Par **erdiska**, le **26/02/2014** à **14:40**

Bonjour à tous !

Alors je vais reprendre ma présentation et vous présenter mon problème !

Je suis titulaire d'une licence AES (spécialité droit) de l'université de Caen depuis mai 2013. Je me suis inscrit en master AES en septembre 2013 mais ça ne me plaisait pas (beaucoup trop théorique et plus du tout intéressé par les études universitaires ...), j'ai donc arrêté ... J'adore le droit donc j'aimerais quand même ne pas "foutre en l'air" tout ce que j'ai appris pendant ma licence et donc continuer dans les métiers du droit.

Je suis donc intéressé par les métiers de secrétaire/assistant juridique (j'ai de l'expérience saisonnière et un stage de 2 mois dans le domaine bancaire où j'ai fait principalement de l'administratif et du guichet, je déteste le côté vente avec objectif dans le domaine bancaire donc je préfère ne pas poursuivre dans cette voie).

J'ai commencé à me renseigner sur les différentes formations. C'est là que viennent toutes mes questions...

Je pense déjà que je serais obligé d'aller sur Paris ou en Ile de France pour effectuer une formation non ? j'en trouve nul part ailleurs, de toute façon, étant originaire de Normandie, ça n'est pas trop loin.

J'ai commencé aussi à me renseigner du côté de l'ESAS et de Formapro à Clichy (ESAS a l'air hyper bien reconnu, l'autre je ne trouve pas grand chose), pensez vous que ce soit adapté à mon profil ? aucune des 2 ne répond à mon mail ... je vais sûrement me renseigner par téléphone.

Mon niveau bac +3 (validé) n'est-il pas trop élevé ? je vois souvent que le CQP est proposé au personne de niveau Bac à Bac+2, j'espère que ce n'est pas rédhibitoire d'avoir voulu à tout prix valider mon diplôme universitaire en entier ..

Par **Donia**, le **05/06/2014** à **16:49**

Bonjour,

En espérant que depuis ton post tu aies eu des réponses.

Ton niveau n'est pas trop élevé. Je te propose l'ESAS ou l'ENADEP mais surtout l'ENADEP vu ta spécialité en licence tu accèderas peut être directement au 2e cycle. Il faudrait te renseigner.

Par **joaquin**, le **05/06/2014** à **17:01**

Bonjour,

Pourquoi ne pas tenter un DUT carrières juridiques. Avec votre licence AES, il vous admettront peut-être directement en 2eme année.

Cordialement  
JG